



CHARTRE DU JOUEUR

Les joueurs s'engagent à adhérer aux principes édictés par les dirigeants du FLBC qui considèrent que par des pratiques individuelles et collectives, le Basket Ball doit permettre à chacun :

1. D'apprendre à respecter :

- les partenaires, les adversaires, les dirigeants sur et en dehors du terrain,
- les règles du jeu, l'arbitre et les décisions prises,
- le matériel, les équipements et les structures sportives mis à leur disposition,
- le planning des jours et des heures d'entraînements de la saison,
- l'environnement et la salubrité des lieux publics qui les accueillent.

2. D'apprendre à accepter :

- la victoire comme la défaite,
- la prise de conscience de ses capacités et performances,
- le choix et les décisions techniques de l'entraîneur et leurs applications sur le terrain,
- le port obligatoire de la tenue sportive mise à sa disposition.

3. D'apprendre à refuser :

- la tricherie sous toutes ses formes, envers soi-même et envers les autres,
- l'esprit de vengeance à l'égard de l'adversaire et tout acte déloyal ou injuste.

4. D'apprendre à maîtriser :

- les émotions, les impulsions, les sensations personnelles et surtout l'agressivité.

5. D'apprendre à développer :

- le goût de l'effort individuel et collectif avec persévérance et ténacité,
- la prise d'initiative, la prise de décision et la prise de risque,
- le goût de l'entraide et de la solidarité, l'esprit de camaraderie et de loyauté,
- la communication et la relation avec les autres,
- ses ambitions, celles de son équipe et de son Club.

6. D'apprendre à donner :

- le meilleur de soi-même pour l'équipe et le Club afin d'exprimer sa volonté dans le sport, de se mesurer, se confronter, s'opposer aux autres, s'entraîner, se soutenir et s'encourager mutuellement,
- de son temps libre afin de participer activement aux opérations sportives (table de marque, arbitrage, Installation, rangement...), extra-sportives et festives que le club organisera.

7. D'apprendre à s'engager :

- dans le soutien des équipes du Club dans les rencontres jouées à domicile,

8. D'apprendre à anticiper :

- les absences prévisibles exceptionnelles aux entraînements et matches, et à les signaler,
- l'ensemble des démarches administratives et médicales nécessaires au renouvellement de sa licence pour l'année suivante dès le mois de juin de la saison en cours.